



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

2^{ème} lecture PLF Assemblée Nationale

**Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Economie et des Finances**

Assemblée Nationale

17 décembre 2018

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Monsieur le Président,
Monsieur le Président de la Commission des finances,
Monsieur le Rapporteur général,
Monsieur le Ministre,

Le projet de loi de finances 2019 que nous vous avons présenté avec le ministre Gérard Darmanin, repose sur trois choix politiques fondamentaux.

Le premier, c'est le choix du travail. Inutile de rappeler les événements passés qui ont montré une chose simple : les Français veulent une juste rémunération de leur travail. Ils veulent pouvoir vivre dignement de leur travail et vivre tout court. Ils veulent que leur travail leur garantisse leur liberté : Leur liberté d'avoir des loisirs, de se déplacer, de construire leur vie comme ils l'entendent. Pour des millions de Français qui ont poussé un cri de souffrance et un cri de détresse pendant plusieurs semaines, le travail ne leur permet tout simplement plus de vivre. C'est vrai pour des millions de salariés. C'est vrai en particulier pour des femmes seules qui doivent élever leurs enfants. C'est vrai en particulier pour tous ceux qui ont un salaire au niveau du SMIC.

C'est à ce cri, ce cri de souffrance, ce cri de détresse que le Président de la République a voulu répondre la semaine dernière. Croyez-moi, ce cri n'est pas qu'un cri français ; c'est un cri que l'on entend partout en Europe. Il est la conséquence d'un modèle économique qui ne permet plus à beaucoup de salariés de vivre dignement de leur travail. Et au-delà des réponses que nous apportons aujourd'hui au niveau national, je suis convaincu qu'au niveau européen, la même question se posera pour tous. Quel modèle économique nous voulons et quelle liberté peut-il offrir aux salariés ?

Le deuxième choix que nous avons présenté avec Gérard Darmanin, **c'est le choix de la compétitivité de nos entreprises** et nous restons totalement convaincus qu'aujourd'hui, le défi qui se pose à l'économie française, c'est d'améliorer l'offre des produits français avec plus d'innovation, plus d'investissements, des produits de meilleure qualité qui puissent se vendre sur les marchés extérieurs et créer des emplois sur nos territoires.

Le troisième choix, c'est celui du rétablissement de nos finances publiques – et j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises – il ne peut pas y avoir de croissance solide ni de croissance durable s'il n'y a pas des finances publiques saines. Le rétablissement des finances publiques est une condition de notre succès économique et c'est une condition de notre crédibilité politique en Europe et au-delà de l'Europe. Cette crédibilité politique, cette capacité à réussir économiquement, nous voulons, avec Gérard Darmanin, en être les garants grâce au rétablissement de nos finances publiques.

Nous sommes confrontés aujourd'hui, je l'ai dit tout à l'heure, à une urgence qui impose de répondre aux souffrances et à la détresse des Français mais nous voulons le faire en respectant ces éléments fondamentaux de nos choix économiques et financiers que



nous avons présentés depuis dix-huit mois : mieux rémunérer le travail, rétablir la compétitivité des entreprises et restaurer nos finances publiques – c'est le sens des décisions qui ont été annoncées par le Président de la République la semaine dernière et détaillées aujourd'hui par le Premier ministre.

Le principe qui se trouve au cœur de ces choix est qu'il ne peut pas y avoir de succès économique sans justice, de la même façon qu'il ne peut pas y avoir de justice sans succès économique car il faut créer des richesses pour pouvoir les redistribuer. Mais ce qui fait le cœur de la politique économique de notre majorité depuis dix-huit mois, c'est la volonté de conjuguer compétitivité économique et justice ; avancer sur deux jambes, ne pas privilégier l'une au détriment de l'autre. Les décisions économiques que nous prenons depuis dix-huit mois, sont guidées par ce principe. J'entends certains qui veulent absolument opposer d'un côté le ministère de l'Economie qui serait pour la compétitivité et d'autres ministères qui seraient pour la justice. C'est faux.

Tout ce que nous faisons depuis dix-huit mois est animé par la même volonté de conjuguer la compétitivité économique et la justice et quand nous avons, dans ce même hémicycle, échangé sur le projet de loi sur la croissance et la transformation des entreprises, nous avons bien, dans ce projet de loi, fait le nécessaire pour que nos entreprises grandissent, qu'elles soient plus compétitives, qu'elles innovent, qu'elles investissent ; mais dans le même temps, nous avons supprimé le forfait social à 20% sur l'intéressement des entreprises de moins de 250 salariés pour qu'elles puissent verser de l'intéressement aux salariés et mieux rémunérer le travail. Dans le même temps, nous avons développé l'actionnariat salarié ; dans le même temps, nous avons reconnu davantage la responsabilité sociale des entreprises en modifiant le code civil pour appeler chaque entreprise à prendre conscience de son rôle social dans la société française.

Nous continuerons à conjuguer justice et compétitivité économique. C'est notre ADN et c'est le mien.

Dès février 2019, la prime d'activité augmentera massivement pour permettre à tous ceux qui travaillent, d'être mieux rémunérés. C'est le complément des choix qui ont déjà été faits, de suppression des cotisations assurance maladie, assurance chômage et de suppression du forfait social à 20%. Cette hausse de la prime d'activité permettra à 5 millions de foyers d'être mieux rémunérés dès février 2019.

Dès janvier, les heures supplémentaires seront défiscalisées. Dès maintenant, les entreprises qui le peuvent et pas simplement les grands groupes, sont invitées à verser une prime exceptionnelle de fin d'année. Cette prime peut atteindre mille euros pour les salariés rémunérés jusqu'à trois SMIC. Elle sera totalement exonérée d'impôt, de charges sociales, de CSG et de CRDS. Si l'entreprise verse 600 euros, elle aura 600 euros à payer et le salarié touchera exactement la même somme sur son compte en banque. C'est aussi simple.

Nous souhaitons que cette prime soit versée le plus rapidement possible et c'est pourquoi nous avons retenu une fenêtre de versement courte,



du 11 décembre jusqu'au 31 mars, avec la volonté que des millions de salariés français puissent toucher cette prime d'ici le 31 mars.

A ces mesures d'urgence, il faut ajouter l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraités modestes, qui représente au total pour toutes ces mesures, 10,3 milliards d'euros pour 2019. Mais il y a dans ces mesures, je le redis, cette cohérence, cette détermination à faire en sorte que tous ceux qui travaillent, vivent mieux dans notre pays. Et c'est l'ensemble de ces mesures – prime défiscalisée, prime d'activité, suppression des cotisations assurance maladie, assurance chômage, suppression du forfait social sur l'intéressement – qui permettront à des millions de Français de vivre mieux de leur travail dans l'année 2019.

Ce coût supplémentaire ne viendra pas déstabiliser le deuxième principe de notre crédibilité économique. Je le redis avec force : nous devons poursuivre le rétablissement de nos finances publiques. Ce choix est un choix politique. Ce n'est pas un choix technocratique ; c'est un choix politique au sens le plus noble du terme : le choix de ne pas céder à la facilité de la dépense publique ; le choix de ne pas laisser une dette insurmontable à nos enfants qui auraient demain à la payer.

Je le dis parce que j'entends de plus en plus souvent monter dans le débat public cette idée que tout serait la faute de Bercy. Bercy serait le responsable de tous les maux qui accablent la France. Je veux m'insurger contre cette vision. D'abord elle est lâche parce qu'il y a à la tête de Bercy deux ministres qui sont aussi deux élus : Gérard Darmanin et moi-même, nous sommes des élus de la République et si je n'ai pas plus de légitimité que la vôtre, je n'en ai pas moins non plus puisque j'ai été élu député comme l'ensemble d'entre vous en juin dernier, au titre de la majorité présidentielle. Et nous assumons, Gérard Darmanin comme moi-même, nos responsabilités politiques. Si nous voulons le rétablissement des finances publiques, ce n'est pas parce que Bercy l'a décidé, c'est parce que deux ministres ont décidé, sous l'autorité du Premier ministre et du Président de la République le rétablissement des finances publiques.

Je veux dire aussi que cette vision de Bercy qui serait responsable de tous les maux de la France, est profondément injuste parce qu'il y a à Bercy des fonctionnaires qui sont remarquables de dévouement, remarquables de compétences, remarquables de professionnalisme. Je veux leur rendre un hommage appuyé parce que s'ils n'étaient pas là, les décisions politiques que nous prenons ici en loi de finances, ne pourraient tout simplement pas être appliquées. Je veux rendre un hommage à tous ces fonctionnaires qui ne comptent pas leurs heures de travail, leurs heures de recherche, leurs heures de calcul. Il n'y a pas d'Etat fort sans une administration du Trésor forte, sans une administration fiscale forte, sans une administration budgétaire forte. L'Etat français est fort parce qu'il y a dans l'Etat français des fonctionnaires qui ont le sens de l'intérêt général, le sens du dévouement pour la Nation. Je veux leur rendre hommage.

Nous avons annoncé pour 2019 un déficit public de 2,8%, en réalité de 1,9% sans l'opération de transformation du CICE en allègement de charges. Notre objectif – je l'ai dit à plusieurs reprises au cours des derniers jours – est de nous rapprocher le plus possible des 3% de déficits publics à la fois pour contenir les déficits et la dette et pour tenir nos engagements européens. Sur les 10 milliards que représentent les mesures d'urgence, 4 milliards seront financés dès l'année prochaine. Nous aurons donc une légère augmentation du déficit pour 2019 mais il restera, comme nous l'avons promis, proche de nos engagements européens et proche des 3% puisqu'il s'établira à environ



3,2%, 2,3% environ hors effet exceptionnel de la transformation du CICE en allègement de charges définitif.

Comment allons-nous financer ces nouvelles dépenses ? Nous allons demander une contribution à ceux qui peuvent aujourd'hui le plus contribuer, en concertation étroite avec eux. Nous avons pris l'engagement auprès des entreprises de baisser l'impôt sur les sociétés de 33,3 à 25% d'ici 2022 ; cet engagement ne change pas. Nous aurons 25% de taux d'impôt sur les sociétés en 2022. Le taux passera de 33% à 31% en 2019 mais cette baisse ne concernera que les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 250 millions d'euros. Celles qui font un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, verront leur taux d'impôt sur les sociétés baisser à partir de 2020. Nous demandons donc un effort aux entreprises les plus prospères pour financer 1,8 milliard d'euros de dépenses exceptionnelles. Il me semble que c'est juste de demander aux entreprises qui peuvent le plus, de contribuer à ce meilleur financement du travail en France pour répondre aux urgences sociales.

Nous allons également, Monsieur le Rapporteur général, suivre votre Commission des finances, et modifier la niche intragroupe des entreprises, qui rapportera environ 200 millions d'euros.

Enfin, comme je vous l'avais annoncé la semaine dernière, nous allons taxer les géants du numérique dès 2019 – je souhaite que cette taxation se fasse au niveau européen – mais en tout état de cause, pour l'ensemble de la taxation, il y aura une taxe nationale qui nous permettra de remédier à cette injustice qui fait qu'aujourd'hui, nos PME et nos TPE paient 14 points de plus que les géants du numérique – Google, Amazon ou Facebook.

Cette taxe nationale concernera les revenus tirés de la publicité, les revenus issus des frais d'intermédiation réalisés par les market places ; et la revente des données personnelles des utilisateurs à des fins de publicité. Cette taxe touchera le chiffre d'affaires des très grandes entreprises du numérique à compter du 1^{er} janvier 2019. C'est donc bien l'ensemble du chiffre d'affaires de 2019 qui sera inclus dans cette taxation qui devrait rapporter 500 millions d'euros dès 2019.

Enfin, pour financer ces dépenses supplémentaires, nous allons engager une réduction des dépenses publiques de 1 à 1,5 milliard d'euros dès 2019.

Je le redis : il n'y aura pas de baisse durable et réelle des impôts et des taxes sans réduction des dépenses publiques. Nous avons accéléré la baisse des impôts, il faut donc accélérer la baisse des dépenses publiques. La logique est aussi simple que cela.

Ce travail de réduction des dépenses publiques doit se faire main dans la main avec les parlementaires et je vous engage à participer à ce débat pour identifier les économies structurelles. Il doit se faire main dans la main avec les citoyens français et je souhaite que le grand débat qui va s'ouvrir dans les semaines qui viennent, soit l'occasion de poser enfin les choix devant les Français. On peut vouloir moins d'impôt et moins d'Etat ; on peut vouloir plus d'impôt et plus d'Etat mais on ne peut pas vouloir moins d'impôt et plus d'Etat, c'est incompatible. Et c'est ce choix-là que nous allons devoir poser devant les Français : quelles dépenses sont-ils prêts à réduire pour que nous ayons demain moins de taxes et moins d'impôts ? Quel modèle de société veulent-ils construire et quelle fiscalité veulent-ils mettre en place pour financer ce modèle social ?



Enfin, il n'y aura pas de prospérité pour tous les Français sans des entreprises compétitives. Pour créer des richesses, pour créer des emplois, nous avons besoin d'entreprises qui soient plus compétitives, qui investissent davantage, qui innovent davantage. C'est pour cela que nous avons décidé de ne pas décaler les allègements de charges prévus pour les entreprises car nous avons besoin de préserver leur compétitivité et leur permettre de réussir face à la concurrence européenne ou mondiale.

Voilà Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur général, Mesdames et Messieurs les Députés, les grandes orientations de ce projet de loi de finances que nous vous confirmons. Nous gardons des orientations fondées sur la rémunération du travail, la compétitivité des entreprises, la bonne tenue des finances publiques et je me réjouis que nous puissions à nouveau avoir ce débat aujourd'hui.